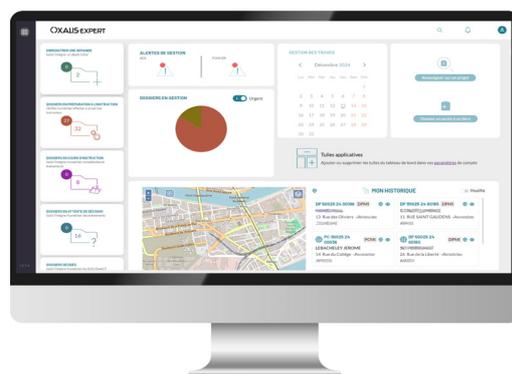




De nouveaux usages au service de l'urbanisme

Située à mi-chemin entre Rennes et Caen, sous-préfecture d'arrondissement et siège de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie, la commune d'Avranches est le pivot d'un bassin de vie de plus de 15 000 habitants. Les nombreux services privés ou publics en son sein, sa richesse culturelle et patrimoniale, en font une ville où il fait bon vivre.

Le service urbanisme de la Direction Aménagement et Cadre de Vie de la commune d'Avranches est piloté par Nathalie LEBARBEY. Cette dernière instruit l'ensemble des dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme réceptionnés par la commune ainsi que ceux en provenance de la commune déléguée de Saint Martin des Champs. Elle est accompagnée dans sa mission par deux collègues pour la réception et l'enregistrement des demandes d'urbanisme.



Un partenariat qui s'inscrit dans le temps

Jusqu'en 2015, c'est la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) qui instruisait les dossiers de demande d'urbanisme de la commune d'Avranches. A partir de 2015, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Sud-Manche - Baie du Mont-Saint-Michel a pris la compétence pour l'instruction des dossiers, équipé du logiciel Oxalis d'Operis. Quelques temps après, la commune d'Avranches a souhaité internaliser l'instruction des dossiers de son territoire, ce qui se concrétisa dès le 1er janvier 2022. Pour ce faire, Avranches a souhaité continuer de collaborer avec Operis en faisant l'acquisition d'Oxalis, logiciel que la collectivité connaissait déjà et qui répondait parfaitement aux attentes de la responsable urbanisme d'Avranches en termes de fonctionnalités.

En complément du logiciel d'instruction, le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) a été déployé dans la collectivité, permettant de répondre aux exigences de la loi ELAN entrée en vigueur le 1er janvier 2022. Et le 1er juillet 2023, le service urbanisme a étendu son périmètre d'actions en récupérant l'instruction des dossiers de la commune déléguée de Saint Martin des Champs. L'hébergement des solutions par Operis fut un choix évident, permettant d'assurer de façon sécurisée et fluide les montées de versions logicielles et de décharger les équipes techniques de la collectivité de cette tâche parfois chronophage.

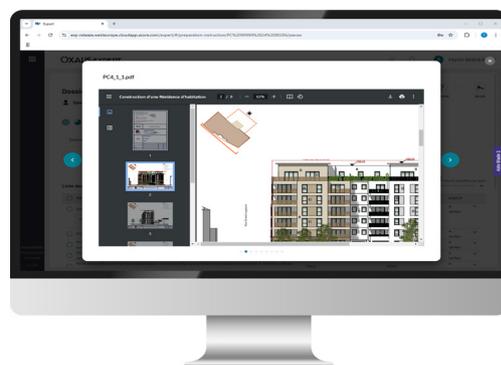


Une prise en main fluide de la version Expert

Suite à la présentation de la version Expert d'Oxalis en 2023, le service urbanisme de la ville d'Avranches a très naturellement souhaité déployer au plus tôt cette nouvelle version dans son contexte, séduit par les fondamentaux de cette dernière : refonte ergonomique des interfaces, interopérabilité de la version, performance et sécurité accrues... Pour accompagner le déploiement de la version Expert, un nouveau dispositif de formation a été proposé. S'appuyant sur une plateforme de formation centrale (Campus Operis), c'est désormais un parcours de formation alternant contenus digitaux en ligne et temps d'échanges personnalisés avec un formateur expérimenté qui permet aux utilisateurs de prendre en main la version Expert d'Oxalis. Ce nouveau dispositif, accessible à tout moment durant la période de l'abonnement souscrit et alimenté régulièrement avec de nouveaux contenus, permet à la fois de proposer une formation ludique et interactive aux utilisateurs mais également de leur permettre de réviser des modules spécifiques par exemple pour faire suite à une absence prolongée.

De nouvelles fonctionnalités très appréciées

Imaginée dès son origine pour optimiser le travail quotidien des agents en charge de la réception, de l'enregistrement et de l'instruction des dossiers d'urbanisme, la version Expert d'Oxalis propose en standard, entre autre, un indicateur qui permet de prendre connaissance immédiatement du nombre de dossiers à enregistrer en urgence. Aussi, tout agent en charge de l'enregistrement des dossiers réceptionné sera alerté, dès sa connexion au logiciel, des dossiers qui doivent être traités en urgence afin d'éviter tout retard dans l'instruction de ces derniers. Une visionneuse intégrée permet quant à elle de visualiser l'ensemble des pièces d'un dossier, par simple défilement horizontal, fluidifiant grandement le travail d'instruction d'un dossier qui passe obligatoirement par l'étude de l'ensemble et parfois nombreuses pièces constitutives.



La version Expert : l'ouverture vers le champ des possibles

Orientée dans un premier temps vers le profil d'agent d'accueil, la version Oxalis.Expert déploiera progressivement ses ailes en proposant des fonctionnalités à destination des agents en charge de l'instruction, fonctionnalités très attendues en particulier par Mme LEBARBEY. D'ores et déjà, le tableau de bord centralisateur et l'accès rapide aux informations des dossiers réceptionnés par voie papier ou dématérialisée permet d'optimiser la collaboration entre les agents intervenants au cours de la vie d'un dossier. Les résultats bénéfiques de cette première phase de déploiement, appuyés par un accompagnement de qualité de l'ensemble des équipes d'Operis, permet au service urbanisme de la ville d'Avranches d'aborder sereinement les prochaines étapes du projet.

« Lors du déploiement de la version Oxalis.Expert, les équipes d'Operis (production, support, formation) ont fait preuve d'une grande réactivité tout en restant à l'écoute de nos attentes et interrogations. »

Nathalie LEBARBEY, Responsable du service urbanisme - Ville d'Avranches